

Réf: Dossier 280597

Avis de constitution

SOCIETE « C.A.K BETON »

Siège Abidjan, Songon, Km 17, Lot 253, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « C.A.K BETON »

Objet : TRANSPORT PRIVE DE PERSONNES, DE BIENS ET DE

MARCHANDISES

PROMOTION IMMOBILIERES, BTP

AGRO- ALIMENTAIRE

ACHAT ET VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES DE VÉHICULES

COMMERCE GENERAL

PRESTATIONS DIVERSES DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec

Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toute Opérations Financières, Commerciales, Industrielles,

Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet

Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, Km 17, Lot 253, Ilot 35

Dirigeant(s) M COULIBALY ABDOUL KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2023-B13-00175 du 24/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 24/01/2024

